

## DÉCRET EXIGEANT LA RÉVISION DES COÛTS DES PROJETS QUÉBEC A PERDU TOUTE CRÉDIBILITÉ DANS LE DOSSIER DES HÔPITAUX UNIVERSITAIRES DE MONTRÉAL

---

**Le 14 janvier 2010** – Devant les efforts maladroits de Québec pour se dépêtrer de la fâcheuse situation dans laquelle le gouvernement s’est enlisé en appuyant obstinément le mode PPP pour la construction des nouveaux centres de santé universitaires à Montréal, l’Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) réclame le retour au mode traditionnel de financement et de gestion.

En demandant maintenant une révision à la baisse des coûts, Québec veut faire croire à la population qu’il peut encore obtenir, avec un partenariat public-privé, le meilleur rapport qualité-prix pour ces projets. Or la démonstration a dûment été faite – et depuis des mois, sinon des années – que pour des établissements publics d’une telle envergure, le mode traditionnel, plus souple, est plus avantageux. Les consortiums privés n’ont pas accès aux conditions de crédit favorables offertes aux gouvernements. De plus, ils doivent nécessairement dégager une substantielle marge de profit et se protéger en prévoyant le financement des risques qu’ils encourent.

« La population n’est pas dupe, s’indigne madame Dominique Verreault, convaincue que le gouvernement essaie de sauver la face. Si les consortiums réduisent leurs coûts, la qualité des projets sera nécessairement affectée. »

Selon l’APTS, le gouvernement n’a plus aucune crédibilité dans ce dossier. « C’est dramatique pour le Québec, juge la présidente, c’est la réputation de tout le domaine de la santé qui est en jeu. Les grands hôpitaux universitaires du CHUM et du CUSM sont attendus depuis plus d’une décennie et ont généré beaucoup d’espoir chez les milliers de personnes qui y travaillent. Comment espérer maintenant que ce gouvernement saura nous sortir de cette impasse ? »

Puisque le gouvernement s’est engagé à prendre la décision la plus avantageuse pour les contribuables, l’APTS l’exhorte à reconnaître maintenant que les offres de ses partenaires privés sont inutilement coûteuses et à annoncer son intention d’être le maître d’œuvre des projets du CHUM et du CUSM.

Au cours des derniers mois, l’APTS a dénoncé à maintes reprises le gaspillage des fonds publics que représente le recours au partenariat public-privé. Elle représente 1750 personnes salariées au CUSM et 1700 au CHUM.

### **À propos de l’APTS**

L’APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont des technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

L’APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 265 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic, lui-même partie prenante du Front commun de 475 000 personnes qui mène actuellement les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives.